

Année scolaire 2026-2027		Tarifs
Droits d'ouverture de dossier (nouveaux élèves)		
Ouverture de dossier		50 \$
Services éducatifs obligatoires		
Droits d'inscription		200 \$
Droits de scolarité ¹		4 916 \$
Services accessoires obligatoires : Ils comprennent notamment les frais de réseaux et d'utilisation technologique, l'agenda, les frais de configuration de l'outil technologique, l'assurance accident scolaire, les frais de base pour les sorties éducatives obligatoires, l'accès à certains logiciels en ligne ainsi que les coûts liés aux activités socioculturelles, sportives et aux semaines thématiques.		Réinscription : 771 \$ Nouveaux élèves : 1 014 \$
Frais liés aux programmes : Selon le niveau de l'élève, ces frais couvrent les fournitures d'arts plastiques, le matériel périssable en sciences, la participation à l'activité théâtre en français, les services d'orientation, la location de volumes ainsi que certaines conférences et sorties obligatoires.		Tarif selon le niveau et les choix de programmes
<i>1 - Au besoin, les droits de scolarité pourront être majorés pour refléter l'écart entre la subvention prévue et le montant réel établi par les règles budgétaires du Ministère de l'Éducation du Québec.</i>		
Volet technologique		
Chromebook Air Achat chez le fournisseur attitré (payable en 1 seul versement)		Prix déterminé par le fournisseur
Transport scolaire selon les villes desservies - Facultatif		
Beloeil, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno, Boucherville, Chambly, Carignan, Sainte-Julie, Saint-Hilaire, Otterburn Park, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil.		1 255 \$
Longueuil, St-Hubert et St-Lambert		1 416 \$
Ville de Brossard		1 991 \$
Autres services facultatifs		
D'autres services facultatifs peuvent être offerts (voyages, activités culturelles, activités sportives, autres) et seront payables selon les modalités qui seront communiquées au moment opportun.		
Réduction selon la politique familiale		
Lorsqu'une famille inscrit plus d'un enfant au Collège Trinité ou à l'Académie des Sacrés-Cœurs, une réduction est appliquée : 10 % pour le 2 ^e enfant, 15 % pour le 3 ^e et 20 % pour le 4 ^e . Le plus âgé est toujours considéré comme le premier enfant. La notion de « même famille » repose sur le lien de filiation (même père, mère ou tuteur)		
Modalité de paiement		
Les droits d'inscription de 200 \$ sont exigibles au moment de la demande et doivent être renouvelés chaque année.		
Le solde est payable par prélèvement préautorisé en 10 versements égaux, du 1 ^{er} septembre 2026 au 1 ^{er} juin 2027 inclusivement.		
Services accessoires facultatifs Secondaire 1 et 2		
Selon les activités offertes, ces frais couvrent les droits d'entrée, le transport, la location ou l'achat de matériel ou de logiciels spécialisés, ainsi que les services professionnels nécessaires à l'encadrement des élèves. Le nombre de sorties ou d'activités varie de 14 à 16 par année, selon l'horaire établi par le responsable de la passion.		
Passion Santé et plein air		672 \$
Passion Techno science		784 \$
Passion Monde		784 \$
Passion Arts		784 \$
Passion Explo-Trinité		784 \$